



ORGANISATION
MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE




 **PCT**

**un
million
et le
compteur
tourne**



La solution brevet intelligente



“De plus en plus, les entreprises sont jugées ... à l'aune de leur réussite dans l'exploitation stratégique de leurs actifs de propriété intellectuelle – et le système du PCT leur offre une excellente solution pour parvenir à ce résultat.”

- Kiran Mazumdar-Shaw,
président-directeur général de
Biocon Group of Companies (Inde).

Alors qu'aujourd'hui l'innovation est le moteur de la croissance économique et du progrès social, les innovateurs du monde entier se tournent vers le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) et son système international de dépôt de demandes de brevet, administré par l'OMPI, qui devient leur moyen de prédilection pour faire breveter leurs inventions. C'est ainsi qu'à la fin de 2004 le nombre de demandes internationales déposées selon le PCT en provenance du monde entier a franchi la barre d'**un million**.

Un million d'idées nouvelles. Un million de solutions nouvelles. Un million d'avancées technologiques divulguées au public, qui viennent alimenter le transfert de technologie et stimuler davantage encore l'innovation. L'OMPI rend hommage aux innovateurs du monde entier et réaffirme son engagement à leur offrir des services PCT en constante amélioration.

Ce chiffre d'un million de demandes montre combien le PCT est un succès. Destiné à mettre à la disposition des inventeurs un système **convivial, économique et efficace** de dépôt de demandes internationales de brevet, le PCT a connu une augmentation exponentielle de ses parties contractantes depuis le début de ses activités en 1978 : constitué à l'origine par 18 États, le système compte aujourd'hui 124 pays membres. Cette expansion s'est accompagnée d'une mise à jour régulière du Règlement d'exécution du PCT de manière à répondre aux besoins des déposants et des offices de brevets et à faire en sorte que le PCT continue d'être à la pointe en ce qui concerne les procédures internationales de délivrance de brevets.

À l'échelle de la planète



La société Apple Computer Inc. a eu recours au PCT pour son logiciel iTunes, qui bat en brèche aujourd'hui le piratage numérique en offrant une solution légale de téléchargement de fichiers musicaux.



Simple dispositif d'assainissement de l'eau par rayons ultraviolets, le système UV Waterworks d'Ashok Gadgil alimente en eau potable des communautés rurales en Inde, au Mexique et aux Philippines pour 1,50 dollars É.-U. par personne et par année. Ashok Gadgil a déposé une demande PCT pour cette invention en 1997.

En 2003, des scientifiques chinois de l'Université de Tsinghua ont déposé une demande PCT pour leur procédé de fabrication d'un ciment humide à deux composants, plus respectueux de l'environnement.

Au Kenya, un nouveau vaccin possible contre le VIH-SIDA a été mis au point dans le cadre d'un partenariat entre des scientifiques universitaires de Nairobi et d'Oxford (Royaume-Uni) financé par l'International AIDS Vaccine Initiative. Après le dépôt de leur demande PCT en 2000, les membres de ce partenariat à but non lucratif se sont engagés à poursuivre, sur la base de ce brevet, leurs activités de recherche d'un vaccin efficace et disponible à moindre coût dans les pays en développement.

Dans son atelier au Pérou, le chef d'entreprise Jose Vidal Martina a conçu un foret très économique qui peut remplacer des machines à ultrasons beaucoup plus onéreuses. À la suite du dépôt de sa demande PCT, son dispositif est maintenant vendu dans le monde entier.

Après l'adhésion de l'Égypte au PCT en septembre 2003, l'un des premiers ressortissants de ce pays à avoir déposé une demande de brevet est Osman Fathi Osman, inventeur d'un composé cicatrisant antibactérien à base de miel. Au cours de la première année qui a suivi l'adhésion de l'Égypte au PCT, ce pays a été à l'origine d'une cinquantaine de demandes de brevet déposées pour l'essentiel par des particuliers.

“À mon avis, le PCT représente le plus grand progrès survenu dans le domaine des procédures internationales de brevet et la gestion de portefeuilles de brevets depuis l'entrée en vigueur de la Convention de Paris en 1883”

– T. David Reed, conseil principal en brevets, Procter & Gamble, États-Unis d'Amérique.



Inventeur prolifique, l'Américain Dean Kamen a déposé 56 demandes PCT, dont de nombreuses dans les domaines de la santé et des moyens de transport individuels. Son fauteuil iBOT™ est un fauteuil roulant révolutionnaire conçu pour monter les escaliers.



La société japonaise Sony, toujours à la pointe de l'innovation, a utilisé le PCT lorsqu'elle a mis au point des techniques sophistiquées de contrôle des mouvements de ses robots humanoïdes. Sony continue de figurer parmi les cinq entreprises mondiales déposant le plus grand nombre de demandes PCT.

Des plus grands aux plus modestes inventeurs

Des plus grandes sociétés aux instituts de recherche universitaires, en passant par les petites entreprises et les particuliers, le PCT est au service d'innovateurs d'horizons les plus divers. Avancées complexes dans le domaine du numérique, découvertes vitales en matière de biotechnologie, produits nouveaux faisant appel aux savoirs traditionnels, dispositifs facilitant l'exécution des tâches, nouveaux jeux, sont autant d'inventions décrites dans les plus de 10 000 demandes que le Bureau du PCT traite maintenant chaque mois.

Les cinq premiers utilisateurs

Philips Electronics N.V.
(Pays-Bas)

Siemens (Allemagne)

Matsushita (Japon)

Bosch (Allemagne)

Sony (Japon)

Les cinq premiers utilisateurs issus de pays en développement

LG Electronics
(République de Corée)

Samsung Electronics Co. Ltd
(République de Corée)

Council of Scientific and Industrial
Research (Inde)

Huawei Technologies Co. Ltd.
(Chine)

Ranbaxy Laboratories Ltd. (Inde)

Les États-Unis d'Amérique, le Japon et l'Allemagne sont à l'heure actuelle les pays qui ont le plus largement recours au système du PCT, leurs grandes multinationales se trouvant en tête des 20 principaux déposants. Il n'en reste pas moins que l'utilisation du PCT par les pays en développement progresse rapidement. La République de Corée est aujourd'hui le septième pays du monde pour ce qui est du nombre de demandes, tandis que la Chine se hisse au treizième rang.

Profiter de l'avantage : une demande – 124 pays

En déposant une seule et unique demande internationale selon le PCT, un inventeur peut demander une protection par brevet simultanément dans plusieurs ou la totalité des 124 États contractants. Un seul formulaire de demande, une seule langue et un seul barème de taxes produisent ainsi les mêmes effets juridiques qu'une demande nationale déposée dans chaque État. Par rapport à une procédure classique, la voie du PCT laisse aux déposants jusqu'à 18 mois de plus pour décider dans quels pays ils souhaitent obtenir une protection par brevet. Cela signifie donc **plus de temps** pour procéder à des essais et à la mise au point technique, étudier les possibilités de commercialisation et fixer les conditions applicables aux licences de fabrication ainsi que les modalités de financement. Cela a également pour effet de **différer le paiement** des frais afférents aux demandes nationales ultérieures. Au cours de la phase internationale, les déposants obtiennent, grâce au rapport d'examen préliminaire international et au rapport de recherche internationale, des **informations précieuses** sur la possibilité de faire breveter l'invention dans différents pays. Ainsi, au moment de déposer une demande nationale, les déposants disposent déjà d'une mine d'informations dont ils peuvent se servir pour prendre des décisions d'ordre commercial.

Perspectives d'avenir

Dépôt électronique : plus rapide, plus économique, plus sûr. Alors qu'elle traite maintenant chaque année plus de 120 000 demandes internationales d'une complexité croissante, l'OMPI procède à l'automatisation des procédures selon le PCT en vue de gagner en efficacité et en fiabilité. Le système de dépôt électronique a été mis en place en août 2003 et il est actuellement étendu aux offices récepteurs. Le projet PCT-SAFE (Secure Applications Filed

Electronically – sécurité des demandes déposées par voie électronique) se traduit par des économies et un gain de temps pour les déposants, l'OMPI et les offices.

Mission du PCT. Le PCT s'est imposé comme un mécanisme exceptionnel dans le domaine des procédures de délivrance de brevets à l'échelle mondiale. Alors que le nombre de demandes continue sa progression inexorable vers un deuxième million, l'OMPI poursuit activement la mission qui lui incombe en ce qui concerne le PCT : aider les déposants et les nouveaux utilisateurs potentiels dans le monde entier à exploiter la plus précieuse des ressources naturelles, la créativité humaine.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle :

Adresse :
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone :
41 22 338 91 11

Télécopieur :
41 22 733 54 28

messagerie électronique :
wipo.mail@wipo.int

